

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 24 mai 2018 portant modification de l'arrêté du 11 avril 2018 portant nomination au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles**

NOR : SSAA1814252A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu les articles L. 147-1 et suivants ainsi que les articles R. 147-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 11 avril 2018 portant nomination au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles est modifié comme suit :

« IV. – En qualité de représentant d'associations de défense du droit à la connaissance de ses origines :

M. Alain GUILLAUME-BIARD, membre de l'association Coordination des actions pour le droit à la connaissance des origines. »

**Art. 2.** – Le directeur général de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait, le 24 mai 2018.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général  
de la cohésion sociale,*

J.-P. VINQUANT